



Décider d'avancer.

PASSER DE L'ÉPARGNE RÉFLEXE À L'INVESTISSEMENT RÉFLÉCHI EN 4 ÉTAPES

1

“Connais-toi toi-même”

- Quelle est votre attitude par rapport au risque ?
- De quel montant souhaitez-vous pouvoir disposer immédiatement ?
- Quelle partie de votre épargne pouvez-vous investir à plus long terme ?

2

“Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier”

- Quels sont vos besoins ?
- Quelles sont vos connaissances en matière financière ?
- De quel temps disposez-vous pour gérer votre épargne ?
- Selon les réponses apportées à ces questions avez-vous pensé à vous faire conseiller pour arriver à la construction d'une réelle diversification de vos avoirs ?

3

“Les petits ruisseaux font les grandes rivières”

- Votre connaissance actuelle des marchés financiers constitue-t-elle un frein à la construction de cette diversification ?

La crainte des fluctuations des marchés et la perception qu'un certain montant est nécessaire pour investir, constituent des freins bien réels à la diversification.

Recourir à un investissement systématique, et même s'il s'agit de sommes modiques, permet de lisser les risques liés aux fluctuations des marchés.

4

“A ma façon”

- Quel canal de communication vous convient le mieux pour gérer vos économies ?
 - Un dialogue direct avec votre conseiller bancaire ?
 - Une gestion en ligne de vos économies, par vous-même ?
 - Ou peut-être un mix des deux canaux ?